

Programme de formation

Reprise d'une entreprise

1 OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE FORMATION.

A l'issue de cette formation, le stagiaire saura :

- Évaluer la faisabilité et la viabilité de son projet de création d'entreprise.
- Analyser et évaluer la santé financière de l'entreprise
- Acquérir les bases fondamentales pour gérer l'entreprise ainsi les procédures administratives obligatoires relatives à la reprise

2 PUBLIC CONCERNE.

Cette formation est destinée à toute personne ayant un projet ou une idée de reprise ou de création d'entreprise commerciale ou de services.

3 NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLES REQUIS.

Pas de prérequis nécessaire pour cette formation

4 DUREE.

Cette formation peut être effectuée sur une durée comprise entre 18 heures et 28 heures par stagiaire.

5 CONTENU DETAILLE DE LA FORMATION

5.1 Réaliser le diagnostic de l'entreprise à reprendre

5.1.1 Les premiers pas vers la reprise

5.1.2 Étudier le marché

Définir : sa stratégie ; ses objectifs ; ses cibles.

Connaître son environnement ;

Les concurrents déjà en présence ;

Les sources possibles d'une étude de marché.

5.1.3 L'analyse financière et la valorisation

5.1.4 Evaluation de l'activité

5.1.5 Evaluation des Ressources Humaines

5.1.6 Evaluation des moyens

5.1.7 Diagnostic juridique

5.1.8 Diagnostic Qualité - Service

5.2 Élaborer un plan de reprise d'entreprise

5.2.1 Le montage juridique

- Choisir son statut
- Faire le point sur le panorama des statuts existants :
- Peser les avantages et inconvénients en fonction de l'activité choisie.
- Comprendre les limites et les responsabilités.

5.2.2 La stratégie de développement / redressement

5.2.3 Le Business Plan de reprise & le plan de financement

- Le régime fiscal de la TVA.
- Évaluer l'imposition du bénéfice à l'IR ou à l'IS.
- Les impositions locales et les autres impôts.

- Les aides et les financements
 - Les sources de financement
 - Les différents types de crédits bancaires : typologie et utilité.
 - Négocier avec son banquier.
 - Les autres sources de financement de la création d'entreprise.

- Le montage financier
 - Comprendre les documents financiers
 - Principes comptables : coûts historiques, charges et produits.
 - Présentation du bilan
 - Présentation du compte de résultats
 - Le régime fiscal de l'entreprise

5.3 Conclure et prendre en main la reprise

- L'engagement de confidentialité de la part du repreneur
- La lettre d'intention et le protocole d'accord
- L'acte de cession
- Assurer la transition entre repreneur et cédant

- La relation salarié/nouveau dirigeant

5.4 - Faire évoluer son activité

- Lancer son site internet tout en le maintenant à jour régulièrement
- Organiser la gestion pratique de votre activité
- S'assurer une bonne rentabilité
- Sous-traiter à des prestataires ;
- Développer son business grâce au réseau relationnel :
- Utiliser les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook...)

6 ENCADREMENT DE L'ACTION DE FORMATION

La formation sera assurée par monsieur David BENAÏM,

- Titulaire du diplôme D.E.ST. en informatique d'entreprise du conservatoire national des arts et métiers.
- Ancien directeur des systèmes d'informations de la société Avenir (Groupe HAVAS).
- Créateur d'une société de consulting et production de logiciels informatiques GEP Conseil.

CV disponible sur le site www.gepconseil.com

7 MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES.

- Formation en présentiel
- Accompagnement individuel par un consultant spécialisé en reprise d'entreprise
- Aborder la mise en pratique du projet du stagiaire
- Un poste de travail par stagiaire,
- Accès Internet,
- Exercices individuels sur PC

8 MODALITES D'ÉVALUATION ET SUIVI.

A l'issue de chaque module le stagiaire passera une évaluation des acquis

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur sera produite par l'organisme de formation.

Une Attestation de fin de formation sera délivrée quelques jours après la formation.

9 MODALITES D'INSCRIPTION DELAIS D'ACCES

Remplir le formulaire contact disponible sur notre site à l'adresse suivante :

<http://www.gepconseil.com/contacter-un-conseiller/> au minimum 15 jours avant la date de formation souhaitée pour que nous ayons le temps d'analyser votre besoin et de vous proposer une formation adaptée.

10 TARIF

Nous contacter pour toute demande de devis.

11 ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.

Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, nos équipes sont mobilisées afin de faciliter l'accès à nos formations aux personnes en situation de handicap.

Nous nous efforcerons, dans la mesure du possible de rendre accessible nos formations à tous.

Dans nos locaux chez **Regus Paris Flandre**, nous sommes organisés pour accueillir toute personne à mobilité réduite.

Contactez notre référent handicap : David Benaim pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité : commercial@gepconseil.com - 06 11 61 86 00

12 CONTACT ADMINISTRATIF.

GEP Conseil - REGUS-Rosa Parks, 25 allée Rose Dieng-Kuntz - 75019 Paris

Téléphone : **+33 611618600**

Email : commercial@gepconseil.com

Site : www.gepconseil.com